

Algérie : Notre lutte parmi les travailleurs et notre peuple pour les libertés et la justice sociale continuera !

vendredi 28 janvier 2022, par [PST \(Algérie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 21 janvier 2022).

Dans un contexte de durcissement de la répression et contre toute attente, le Conseil d'Etat a ordonné hier, jeudi 20 janvier 2022, la suspension temporaire des activités de notre parti et la fermeture de nos locaux. Il s'agit d'un grave précédent contre le multipartisme et d'une atteinte supplémentaire intolérable aux libertés démocratiques dans notre pays.

Il est à rappeler que cette décision a été rendue suite à la plainte introduite le 26 avril 2021 par le ministre de l'Intérieur. Prétextant le retard pris dans l'organisation de notre congrès, cette action judiciaire abusive est intervenue avant l'expiration du délai de 15 jours fixé par la mise en demeure qui nous a été adressée d'une part et, d'autre part, au lendemain de la tenue, justement, de notre congrès et la transmission des documents y afférents au ministre de l'Intérieur par le biais d'un huissier de justice.

Il s'agit pour nous d'une décision qui conforte l'accentuation de la répression. En effet, plus de 300 détenuEs politiques et d'opinion croupissent dans les prisons et des centaines d'autres sont poursuivis. Ce sont de jeunes militantEs du Hirak et des activistes des réseaux sociaux, des journalistes et des avocats, des universitaires et des militantEs associatifs, des dirigeants politiques de l'opposition comme Fethi Ghares et des syndicalistes comme Kaddour Chouicha, et bien d'autres. Il s'agit aussi de faire payer à notre parti ses positions politiques et ses engagements résolus dans le Hirak, contre la répression et aux côtés des luttes sociales des travailleurs et des masses populaires.

Mais, cette escalade répressive constitue aussi une grave dérive qui fragilise les capacités de résistance de notre pays face aux menaces extérieures, et contredit le ronronnement du discours officiel sur l'impérative consolidation d'un front intérieur antisioniste et anti-impérialiste.

Pour notre parti, le combat pour les libertés démocratiques, l'égalité et la justice sociale, entamé dans la clandestinité depuis 1974, et poursuivi à partir de 1989 dans le cadre du PST, continue. C'est un combat historique que plusieurs générations de militantEs de notre courant ont incarné et payé parfois de leur vie. Aujourd'hui aussi notre combat continue au sein des travailleurs et au sein de notre peuple contre la répression, pour la libération des détenuEs politiques et d'opinion et pour le respect et la consécration des libertés démocratiques. Un combat pour l'exercice effectif de la souveraineté populaire, y compris sur les choix économiques et sociaux. Un combat contre les politiques économiques libérales et contre la mainmise de l'impérialisme et des puissances étrangères sur nos richesses et notre indépendance nationales. Un combat pour l'élection d'une assemblée constituante souveraine représentative des aspirations démocratiques et sociales de la majorité de notre peuple.

En ces circonstances, notre parti remercie les solidarités nationales et internationales qui continuent

d'affluer depuis l'annonce de la décision de suspension du PST et les considère comme levier indispensable contre la répression et l'autoritarisme.

Une délégation de notre parti se rendra, dès la confirmation écrite de la décision du Conseil de l'Etat, au ministère de l'intérieur afin s'informer sur les procédures à entreprendre pour la levée de cette injuste suspension.

La lutte continue...

La Direction Nationale du PST

Le 21 janvier 2022

P.-S.

• PST - 22 janvier 2022 à 04:38 394 :

<https://www.pst-algerie.org/notre-combat-au-sein-des-travailleurs-et-au-sein-de-notre-peuple-pour-les-libertes-et-la-justice-sociale-continue/>